

haute et importante charge que le gouvernement de la province vient de lui confier.

Président de la chambre haute depuis de nombreuses années, journaliste remarquable, chrétien convaincu, homme très distingué par l'éducation et dans les manières, jugement solide, esprit réservé, et avec cela ami de l'étude, il n'y a nul doute que le nouveau surintendant saura imprimer un véritable mouvement de progrès à la barque pédagogique dont on vient de lui donner la direction.

Au nom de la famille enseignante, nous souhaitons plein succès au nouveau titulaire dans l'accomplissement de la mission difficile et délicate qu'il aura désormais à remplir.

C.-J. MAGNAN.

### La plantation des arbres

Le 2 février 1893, le Conseil de l'Instruction publique a adopté une résolution par laquelle "il recommande à toutes les écoles et maisons d'éducation subventionnées par le gouvernement d'accorder un congé le jour qui sera fixé par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur pour la plantation des arbres, ce congé devant être employé par les élèves à transporter des arbres forestiers ou fruitiers sur les terrains appartenant à ces écoles ou maisons d'éducation, ou sur toute autre terrain qui sera jugé favorable."

Le jour de la plantation des arbres est fixé au 3 mai prochain pour la division ouest de la Province et au 20 du même mois pour la division est.

Dans une de ses circulaires, l'honorable M. Ouimet adressait les conseils suivants aux instituteurs :

"Les instituteurs devront préparer leurs élèves à la célébration du jour indiqué pour la plantation des arbres en leur donnant quelques notions sur la valeur et la beauté des arbres. Ils devront s'appliquer à leur

"faire comprendre que, tout en embellissant les terrains qui environnent l'école ou leurs maisons et le bord des chemins, les arbres absorbent les émanations délétères qui s'exhalent du sol ou des habitations. Ils leur expliqueront l'influence que les arbres exercent sur le climat, le sol, l'atmosphère ; comme ils contribuent, en régularisant le cours des ruisseaux et des rivières, à conserver l'approvisionnement de l'eau et à prévenir les inondations. Les élèves ainsi renseignés comprendront l'importance qu'il y a d'augmenter le nombre des arbres près des habitations : ils en planteront avec plaisir au jour fixé pour cette fin et protégeront ensuite toutes les plantations qui auront été faites en cette occasion.

"Les instituteurs devront faire un choix judicieux des arbres, arbrisseaux, etc., qui devront être plantés, et veilleront à ce que ces plantations soient disposées de manière à rendre l'école aussi agréable à l'œil que la résidence particulière la mieux entretenue."

Nous espérons que tous les titulaires des écoles se feront un devoir de planter, en compagnie de leurs élèves, le plus grand nombre d'arbres possibles, avec le soin voulu, sur le terrain de l'école.

C.-J. M.

### Explication du catéchisme des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa

Nous avons une bonne nouvelle à annoncer aux lecteurs de *l'Enseignement primaire*. M. l'abbé Ed. Lasfargue, prêtre, supérieur du Patronage de Québec, publiera bientôt en volume une *Explication littérale et sommaire du catéchisme* qui sera d'une grande utilité à tous ceux qui sont chargés de l'enseignement religieux dans les écoles. Nos lecteurs connaissent déjà une partie du travail de M. Lasfargue, lequel travail sera complété, mis en brochure et livré au public pour la rentrée des classes de 1895. S. G. Mgr. Bégin favorise hautement le projet de notre distingué collaborateur.